



Le Collectif Handicaps est une association.

Il défend les droits des personnes en situation de handicap.

Le Collectif Handicaps a écrit ce texte.

**En 2005 une loi a été créée, pour aider les
personnes en situation de handicap.**

Elle a changé des choses mais pas tout.

Il faut continuer à améliorer la situation.

Nous sommes tous citoyens mais il reste des problèmes.

La devise française a 3 mots importants :

- Liberté,
- égalité,
- fraternité.

Une devise c'est une chose qui représente une idée.

Ces mots s'adressent à tout le monde :

- les jeunes,
- les personnes âgées,
- les filles,
- les garçons,
- les personnes de pays étrangers,
- les personnes avec ou sans handicap.

L'Etat français doit protéger les droits de chacun et aider tout le monde.
Les droits des personnes en situation de handicap,
sont défendus par la loi du 11 février 2005.
Malgré la loi les droits de ces personnes sont difficiles à faire respecter.

La loi de 2005 à 2 règles importantes.

Ces règles sont :

- **L'accessibilité.**

C'est que tout doit être facile à utiliser pour tout le monde.

- **La compensation.**

C'est répondre aux besoins des personnes,
qui ont des difficultés.

Pour qu'elles puissent vivre comme tout le monde.

Ces 2 règles permettent de créer une société,
ou tout le monde est inclus et traité de la même manière.

Quand les difficultés sont absentes,
tout le monde peut participer à la vie en société.
Une société facile à vivre diminue le besoin d'aide.

Tout le monde a des droits,
même les personnes en situation de handicap.
Ces droits leur permettent de vivre comme elles le veulent.
Elles reçoivent les aides dont elles ont besoin.

Les **M**aisons **D**épartementales des **P**ersonnes **H**andicapées,
ont été créées avec la loi du 11 février 2005.
La **MDPH** regarde les besoins pour chaque personne.
Elle choisit l'aide qu'elle va leur donner.

Il faut que tout le monde puisse aller partout et tout utiliser.

Les lois de 1975 et 2005 précisent que les lieux publics, doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Encore de nos jours la moitié des lieux publics leurs sont inaccessibles.

L'accessibilité est difficile à mettre en place dans les :

- transports,
- les lieux comme les parcs ou les musées,
- les services par internet.

Cela empêche les personnes en situation de handicap d'être complètement autonomes.

Ces personnes sont aussi souvent exclues des décisions.

Par exemple il leur est difficile de voter alors qu'elles en ont le droit.

Il leur est aussi difficile d'avoir des postes à responsabilités, ou à participer à des prises de décisions importantes.

Les personnes exclues se sentent seules et laissées de côté.

L'accompagnement et l'aide.

Les services publics comme :

- l'école,
- les soins médicaux,
- la justice,

doivent être accessibles,

de qualités et proche de leurs lieux de vie.

Les services pour aider les personnes en situation de handicap, ont besoin de plus de professionnels et de meilleures façons de faire.

C'est encore plus difficile dans les endroits loin des grandes villes.

Les familles doivent alors aider davantage,

les personnes en situation de handicap.

Toutes les personnes ont le droit d'être aidé.

Mais beaucoup ignorent ces aides, et parfois elles arrêtent de chercher de l'aide.

Les professionnels ont besoin de plus de formation.

Car le manque de formation rend difficile,

l'accueil et l'aide aux personnes en situation de handicap.



La loi de 2005 dit que les personnes en situation de handicap, doivent obtenir les aides dont elles ont besoin.

Elles ont des difficultés pour avoir ces aides car :

- les formulaires sont trop compliqués,
- avoir l'argent pour la santé pose des problèmes,
- les personnes paient parfois plus cher pour être soignées,
- l'aide est différente selon les handicaps,
- il y a un manque de professionnels formés,
- les services adaptés sont insuffisants.

Il y a peu de professionnels pour aider les personnes à leur domicile. Il y a peu de place dans les établissements adaptés.

Les **MDPH** aident les personnes à avoir leurs droits.

Mais il y a beaucoup de formulaires à remplir et de règles à suivre.

Cela peut être long et difficile.

Les aides sont souvent inadaptées.

Les personnes aidantes donnent peu leurs avis, pour la validation des dossiers.

Le soutien par les familles a des conséquences qui sont :

- la fatigue,
- les problèmes de santé,
- les difficultés entre le travail et la vie personnelle,
- la précarité.

C'est un manque de moyen financier.

- L'isolement.

Ces conséquences sont inadaptées,
aux règles prévues par la loi de 2005.

L'État doit faire respecter les droits de toutes les personnes,
et prendre en compte leurs situations même si cela coûte cher.

Pour aider les personnes en situation de handicap il faut :

- demander les besoins des personnes,
- utiliser les informations reçues.
- avoir une politique adaptée.

Depuis 2005 la vie des personnes en situation de handicap,
s'est un peu améliorée.

Mais il y a encore des problèmes,
qui empêchent d'avoir les aides nécessaires.

Les personnes en situation de handicap ont plus de problèmes d'argent que les autres personnes.

A cause de leur handicap des personnes restent sans emplois.

Ces personnes reçoivent de l'argent de l'État.

C'est l'**AAH**,

l'AAH c'est **A**llocation **A**dulte **H**andicapée.

Si une personne en situation de handicap est mariée,

l'argent de son mari ou de sa femme était ajouté pour calculer l'AAH.

Maintenant la situation a changé.

Mais les personnes ont toujours des soucis d'argent.



Le complément de ressources était une aide.

Maintenant cette aide est supprimée.

Il est difficile d'obtenir l'AAH:

- pour les personnes qui ont un taux entre 50 et 79 pourcent,
- parce que chaque département a ses propres règles.

Les personnes en situation de handicap, gagnent

moins d'argent que les autres personnes.

Les personnes trouvent moins facilement du travail.

Les personnes en situation de handicap,

ont des difficultés pour trouver du travail.

Malgré qu'il existe une aide comme,

l'**O**bligation d'**E**mloi des **T**ravailleurs **H**andicapés.

Par rapport aux autres salariés les personnes en situation de handicap,

sont 2 fois plus nombreuses à être sans emploi.

Il est difficile de trouver un travail bien payé.

Ce qui rend la vie plus compliquée,
pour les personnes en situation de handicap qui sont sans salaire.

Elles ont souvent moins de chances de progresser dans leur travail.
Elles ont aussi moins accès à des formations qui leur conviennent.

Il peut arriver que des personnes en situation de handicap,
perdent leur emploi à cause de leur handicap ou d'une maladie grave.
Des organismes peuvent aider à trouver un travail,
sont moins important chaque année.

Toutes les personnes en situation de handicap,
doivent pouvoir travailler.

Comme dans les **ESAT** ou les **EA**.

Un ESAT c'est un **E**tablishement et **S**ervices d'**A**ide par le **T**ravail.

Il aide les personnes en situation de handicap à travailler.



Une **EA** c'est une **E**ntreprise **A**daptée.

Les entreprises adaptées ont évolué.

Les personnes qui travaillent dans les ESAT ont des droits,
il faut que ces droits soient les mêmes pour tous.

La liberté de choisir est importante pour une vie meilleure.

La loi du 11 février 2005 dit que les maisons doivent être accessibles.

La loi ELAN a changé les règles pour les maisons neuves.

Les maisons neuves doivent être accessible à tout le monde.

Les personnes en situation de handicap,
ont du mal à trouver une maison où elles peuvent bien vivre.

Les maisons sont souvent trop chères.

il faut attendre longtemps pour avoir une maison adaptée.

Beaucoup de maisons sont inaccessibles.

Il est difficile aux personnes en situation de handicap,
de pouvoir choisir leur lieu de vie.



Il est difficile aux personnes en situation de handicap,
d'avoir une vie intime à cause du regard des autres.

Tout le monde doit pouvoir utiliser ses droits.

Rien ne doit les arrêter.

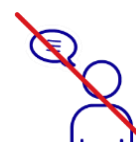
Que ce soit sans argent ou les préjugés.

Les préjugés c'est de juger les personnes.

Ignorer ou rejeter les personnes les met en danger.

Cela peut leur causer des problèmes :

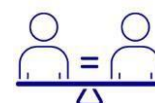
- dans leur tête,
- les empêcher de trouver un travail,
- les faire vivre dans de mauvaises conditions,
- les mettre en danger,
- être maltraitées par d'autres personnes.



Rendre la société juste et égale pour tout le monde.

Les gouvernements ont laissé de côté,

les problèmes des personnes en situation de handicap.



Ces problèmes sont :

- la stigmatisation des personnes handicapées et de leurs proches, La stigmatisation c'est juger les personnes qui ont des différences.

- Le manque de formation,
- l'absence de matériel adapté et l'inaccessibilité.

Notre texte explique que le gouvernement français,
a ignoré les lois et les règles internationales.

Il faut agir vite car il y a une différence,
entre ce que l'on dit et ce qu'il se passe vraiment.

Il faut rendre la loi efficace pour que les droits soient respectés.



Notre bilan montre que certaines actions ont donné de bons résultats.
Ces façons de faire sont bonnes pour tout le monde.
On doit les utiliser plus souvent et pour plus de personnes.

Le Collectif Handicaps veut que le gouvernement fasse plus,
pour aider les personnes à vivre chez elles toutes seules.

La loi de 2005 dit que les personnes avec un handicap ont des droits.
Les personnes en situation de handicap,
doivent pouvoir participer à tout dans la société.



Texte transcrit en **FALC**, Facile **A** Lire et à Comprendre
par l'**ESAT de Legé**, ADAPEI Loire Atlantique.